

INFORMATION Prévoyance et frais de santé



Prévoyance : 😊

Malgré un résultat global déficitaire, les excédents sur les provisions nous éviteront une augmentation des cotisations pour 2025.

Frais de santé des actifs : 😬

Les résultats sont mitigés selon les options, mais globalement déficitaires. Au vu des déremboursements annoncés et de la contribution supplémentaire demandée aux mutuelles, notre contrat s'alignera sur l'augmentation du plafond de la sécurité sociale, soit environ une hausse de **1,6 %**.

Frais de santé des retraités : 😬

Malgré un coût plus élevé pour les mêmes garanties, les retraités ont massivement adhéré à leur nouveau régime, avec une forte consommation pour ceux ayant opté pour des garanties supplémentaires. Notre contrat ne peut pas supporter cette dégradation des comptes ; par conséquent, une hausse de **4 %** sera appliquée.

Avis de la CFTC

La consommation accrue des frais de santé met notre contrat de mutuelle en difficulté. Vivinter reste vigilant sur les coûts et négocie fermement avec les assureurs nos contrats de prévoyance et de santé. Malgré cela, nous subissons l'évolution de la réglementation et des politiques gouvernementales (déremboursements), ce qui impacte directement nos cotisations. La prévoyance et la mutuelle sont et restent des atouts de notre contrat social, que nous devons préserver collectivement et de manière responsable.